

Projet sur le cannabis et les jeunes

Stratégies pour intervenir efficacement auprès des jeunes

Nécessité de transmettre des messages efficaces et de fournir de l'information exacte

Le projet de loi à l'étude, les récents changements dans l'application des mesures législatives actuelles en matière de consommation de cannabis et l'autorisation d'utiliser la marijuana à des fins thérapeutiques sont autant d'éléments qui ont créé à la fois beaucoup d'intérêt et de confusion relativement à cette substance.

Les responsables du milieu scolaire se sont sentis incapables d'aborder la question de la consommation de cannabis dans les écoles. De plus, de nombreux Canadiens n'ont pas bien saisi l'objectif et les modalités d'application des réformes proposées, croyant à tort que la décriminalisation légaliserait la consommation de cannabis.

En conséquence, il s'agit d'un moment propice pour répondre à ces préoccupations et pour fournir aux collectivités de l'information exacte et mesurée. L'expérience récente en cette matière et les réactions des jeunes confirment les faits suivants :

- L'information doit être claire, sérieuse, simple et fondée sur des faits.
- Il est préférable que les messages soient appuyés par des supports visuels, des graphiques ou des images.
- Il est préférable que les messages soient constructifs et succincts plutôt que négatifs ou fondés sur la peur.
- L'information doit mener à des choix et à des décisions éclairés qui tiennent compte des risques associés à la consommation de cannabis.

Messages pour les jeunes

Voici quelques exemples de messages qui ont reçu un accueil favorable :

- Fumer du pot, c'est fumer... Vos poumons ne font pas la différence.
- Le cannabis n'augmente pas la performance.
- Est-ce que tu *veux* fumer ou est-ce que tu *dois* fumer?
- Te souviens-tu de ce que tu as fait aujourd'hui?
- Jusqu'où la consommation de cannabis te mènera-t-elle?
- Les vrais amis ne laissent pas leurs copains conduire sous l'effet du cannabis.

Le type d'information recherché par les jeunes concerne généralement les risques pour la santé, les effets de la consommation de cannabis, le statut et les définitions juridiques ainsi que les questions liées au choix personnel et à l'influence des pairs.

S'appuyer sur l'expérience en matière d'éducation antidrogue

Les jeunes ont été exposés à des stratégies d'éducation publique bien développées en matière de consommation d'alcool et de tabac; ils sont donc bien informés des dangers liés à l'usage de ces substances. Il semble qu'ils comprennent et acceptent facilement les

messages et l'information qui visent à mieux faire comprendre les risques liés à la consommation.

Par exemple, lorsqu'on les informe de la présence de produits chimiques cancérigènes dans la fumée du cannabis, les jeunes en reconnaissent facilement les dangers parce qu'ils font le lien avec les risques du tabagisme. De la même façon, lorsqu'on identifie les risques considérables de la conduite automobile sous l'effet du cannabis et les dangers plus grands encore de la conduite sous l'effet combiné de l'alcool et du cannabis, l'analogie avec les campagnes de sensibilisation contre l'alcool au volant est évidente.

Cependant, il est intéressant de constater que plusieurs jeunes s'inquiètent du fait que même si les méfaits liés à la consommation de l'alcool et du tabac sont en réalité plus graves que ceux liés à l'usage du cannabis, ces deux premières substances sont légales. Cette situation a suscité des questionnements et des débats intéressants. Lorsqu'on travaille avec des jeunes, il est important de se préparer à aborder cette question.

La Stratégie canadienne antidrogue renouvelée

Le gouvernement fédéral entreprend une réforme de la législation sur le cannabis tout en élaborant des stratégies pour éduquer le public et réduire les méfaits liés à sa consommation.

Dans le cadre du renouvellement de la stratégie antidrogue, Santé Canada travaille présentement à l'élaboration de matériel d'éducation publique, notamment un site Internet destiné aux jeunes. On croit qu'en combinant la réforme législative aux stratégies d'éducation publique visant à décourager la consommation, on pourra mieux faire comprendre à la population la nature illégale de la marijuana et ses dangers potentiels.

Le document « Prévention des problèmes attribuables à la consommation d'alcool et d'autres drogues chez les jeunes » (2001) est disponible sur le site de Santé Canada : www.hc-sc.gc.ca.

Le ministère de la justice met à la disposition des internautes une page Web intitulée « FAQ pour les jeunes au sujet de la réforme des dispositions sur le cannabis ». On y trouve de l'information pratique et simple ainsi que les modalités d'application de la loi envers les jeunes.

Ressources et recommandations additionnelles

De nombreux organismes œuvrant dans le domaine de la toxicomanie partout au Canada collaborent pour faire face au nouveau défi que représente la décriminalisation du cannabis et travaillent présentement à l'élaboration de campagnes et de matériel de sensibilisation. Santé Canada, CAMH, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et des représentants des autres provinces ont travaillé de concert afin de développer des stratégies et des ressources.

Les points clés dont il faut tenir compte lors de la mise sur pied d'activités visant à éduquer le public sont mentionnés dans la fiche Scoop Jeunesse n° 1 : « Les programmes qui marchent bien auprès des jeunes : Y a-t-il une formule magique ? ». Ce document est disponible sur le site Internet de CAMH.

Le feuillet intitulé « Le cannabis » est disponible sur le site Internet de CAMH.

La position de CAMH : Des stratégies de réduction des méfaits chez les jeunes en guise de principes directeurs

« Nous avons pu constater que les mesures prohibitives ne fonctionnent pas auprès des adolescents qui ont besoin, pour se développer, de prendre des risques, d'affirmer leur autonomie, d'adopter des valeurs différentes de celles de leurs parents et des autres figures d'autorité, d'être acceptés par leurs pairs, de rechercher les émotions fortes et de satisfaire leur curiosité.

En adoptant une approche pragmatique en regard de ce phénomène généralement admis, la stratégie de réduction des méfaits évite la catégorisation d'une substance donnée comme étant mauvaise et s'attarde plutôt à fournir de l'information exacte et impartiale sur les dangers de cette substance aux usagers potentiels dans le but de les aider à faire des choix éclairés et, s'ils choisissent de consommer, de les aider à minimiser les risques. Les jeunes ne font pas confiance aux figures d'autorité qu'ils soupçonnent de diffuser de l'information mensongère sur l'usage de la drogue et ses dangers lorsque cette information va à l'encontre de leur propre expérience et de celle de leurs pairs. » Extrait du mémoire sur la réduction des méfaits de CAMH.